



LISTE DES ACCORDS SIGNÉS A L'ISSUE DU SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL

1) Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc dans le domaine des énergies renouvelables

Signataire pour la France : M. Jean-Louis BORLOO, **Ministre d'Etat, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la mer**

Signataire pour le Maroc : **Mme Amina BENKHADRA**, Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

Cet accord identifie plusieurs projets dont le financement est notamment soutenu par l'AFD et vise la mise en place de coopérations:

- technologique et scientifique ;
- énergétique : assistance et contribution à l'exécution de projets communs, en particulier le projet de co-génération d'électricité et d'eau douce utilisant l'énergie solaire à Tan Tan et le projet de renforcement de l'interconnexion électrique Maroc – Espagne ;
- institutionnelle: groupe de travail franco-marocain pour la mise au point de mécanismes permettant la valorisation de l'électricité produite au Maroc à partir de sources d'énergies renouvelables sur les marchés européens.

2) Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

Signataire pour la France : **M. Bernard KOUCHNER**, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Signataire pour le Maroc : **M. Taïb FASSI FIHRI**, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération

Cet accord fixe le cadre des actions susceptibles d'être réalisées par les deux pays en particulier dans le domaine technologique, de la sûreté et de la formation.

3) Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc en matière de couverture médicale de base et de protection sociale

Signataire pour la France : **M. Eric WOERTH**, Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique

Signataire pour le Maroc : **M. Jamal RHMANI**, Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Cet accord étend le champ de l'arrangement administratif de 2005, qui portait sur la seule couverture médicale, à celui de la protection sociale. Cette coopération accompagne la restructuration du système de santé marocain, dont l'objectif est de favoriser la couverture sociale de la population et d'offrir à terme un accès universel aux soins.

4) Déclaration d'intention sur la coopération et l'assistance technique dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail

Signataire pour la France : **M. Eric WOERTH**, Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique

Signataire pour le Maroc : **M. Jamal RHMANI**, Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Cette déclaration prévoit notamment le rapprochement de la législation marocaine du niveau de celle de l'UE. Elle vise également la mise en place d'un Observatoire euro-méditerranéen pour l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, qui s'inscrira dans les orientations de l'Union pour la Méditerranée relatives au travail décent.

5) Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc relatif à la préparation d'un partenariat public-privé de dessalement et d'irrigation dans la province de Chtouka-Aït Baha

Signataire pour la France : **Mme Christine LAGARDE**, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

Signataire pour le Maroc : **M. Salaheddine MEZOUAR**, Ministre des Finances

Ce don de 600 000 € financera les études finales devant conduire à la réalisation d'un projet d'irrigation recourant au dessalement d'eau de mer. Ce projet a pour objectif la sauvegarde de la zone de production de primeurs de Chtouka, dans la région de Souss-Massa, menacée par les problèmes de sécheresse. Il s'inscrit dans le cadre du « Plan Vert » pour l'agriculture marocaine.

6) Convention AFD Santé : Programme d'appui à la régionalisation, à la déconcentration et au renforcement des soins de santé primaires : Subvention

Signataire pour la France : Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

Signataire pour l'AFD : M. Dov ZERAH, Directeur de l'AFD

Signataire pour le Maroc : M. Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances

7) Convention AFD Santé : Programme d'appui à la régionalisation, à la déconcentration et au renforcement des soins de santé primaires : Prêt souverain

Signataire pour la France : Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

Signataire pour l'AFD : M. Dov ZERAH, Directeur de l'AFD

Signataire pour le Maroc : M. Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances

Ces deux conventions portent sur une subvention de 200 000 € et un prêt souverain de 35 M€. Le programme financé par l'AFD se propose de contribuer à améliorer l'état de santé des populations des trois régions d'intervention (Doukkala-Abda, Taza-Al Hoceima-Taounate et Tadla-Azilal) en renforçant les capacités des services de santé.

8) Convention AFD - Economie/Pêche pour le Financement d'un programme de mise à niveau des infrastructures et renforcement des capacités commerciales de l'Office National des Pêches (soutien au plan Halieutis) : Subvention

Signataire pour la France : Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

Signataire pour l'AFD : M. Dov ZERAH, Directeur de l'AFD

Signataire pour le Maroc : **Mme Amina FIGUIGUI**, Directrice générale de l'ONP ou **M. Salaheddine MEZOUAR**, Ministre de l'Economie et des Finances

9) Convention AFD - Economie/Pêche pour le Financement d'un programme de mise à niveau des infrastructures et renforcement des capacités commerciales de l'Office National des Pêches (soutien au plan Halieutis) : Prêt non souverain

Signataire pour l'AFD : M. Dov ZERAH, Directeur de l'AFD

Signataire pour le Maroc : **Mme Amina FIGUIGUI**, Directrice générale de l'ONP ou **M. Salaheddine MEZOUAR**, Ministre de l'Economie et des Finances

Les conventions consistent en une subvention d'1 M€ et en un prêt non souverain de 27 M€. Elles permettront le financement du programme d'investissement pluriannuel de l'Office National des Pêches. Le Plan Halieutis a pour objectif de renforcer la compétitivité du secteur de la pêche et d'intégrer une exploitation durable des ressources halieutiques.

10) Convention AFD/RADEEO - Développement durable/environnement pour le Financement du programme d'amélioration du rendement du réseau d'eau potable d'Oujda : Prêt non souverain

Signataire pour l'AFD : M. Dov ZERAH, Directeur de l'AFD

Signataire pour le Maroc : **M. Rachid BENCHIKHI**, Directeur de RADEEO

Cette convention, consistant en un prêt non souverain de 10M€, s'inscrit dans le cadre des actions de l'AFD pour l'amélioration des services d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, qui ont permis depuis leur lancement à près de 5 millions de personnes d'accéder à l'eau potable et à 3 millions de bénéficier des services d'assainissement.

11) Contrat d'exploitation et de maintenance du Tramway de Rabat (73 M€)

Signataire pour la France : **M. Dominique GAUTHIER**, TRANSDEV, Directeur délégué

Signataire pour le Maroc : **M. Lemghari ESSAKL**, Directeur général de l'Agence d'aménagement de la vallée du Bouregreg

La société française TRANSDEV a remporté le contrat relatif au marché de l'exploitation du tramway Rabat-Sale, dont le réseau couvrira 20 km et comptera 44 rames. La bonne complémentarité du tramway avec le réseau de bus via la mise en place d'une tarification et d'une billetterie intégrée constitue l'une des clés de la réussite du projet, renforcée par la récente annonce de la fusion de Véolia Transport (qui assure l'exploitation du réseau de transports urbains par bus à Rabat pour une durée de 15 ans) et TRANSDEV.

La 10e rencontre de haut niveau franco-marocaine sous le signe du développement humain durable

02.JUILLET2010

Co-présidé par les Premiers ministres de France et du Maroc, François Fillon et Abbas El Fassi, un séminaire gouvernemental franco-marocain s'est tenu aujourd'hui à l'Hôtel de Matignon dans le cadre de la 10e rencontre de haut niveau franco-marocaine. Quinze Ministres français et marocains ont participé au séminaire, qui a donné lieu à la signature de dix accords et d'un contrat privé.

Après avoir eu un entretien bilatéral restreint, les deux Premiers ministres, François Fillon et Abbas El Fassi ont animé un séminaire intergouvernemental sur le thème "Un Partenariat franco-marocain renouvelé pour un développement humain durable". Il a été l'occasion d'un échange approfondi entre les deux gouvernements sur les secteurs prioritaires de la coopération franco-marocaine. François Fillon a réaffirmé la détermination de la France à "accompagner le Maroc dans ses efforts de développement et de modernisation". Il s'est félicité de l'excellent niveau de coopération franco-marocaine : la France est le premier client, premier fournisseur, premier investisseur et premier bailleur de fond du Maroc.

Nouvelles coopérations dans les domaines du développement durable et des énergies renouvelables

A l'issue de cette rencontre, de "nouveaux champs de coopération" ont été ouverts. Dix accords de coopération ont été signés entre des membres des gouvernements français et marocain dans les domaines des énergies renouvelables (solaire et éolien), du développement durable, de l'électronucléaire civil, de la santé, de la protection sociale, de l'assainissement pour l'agriculture et de la pêche. A cet égard, le Maroc reste le premier partenaire de coopération de la France. Il a bénéficié entre 2008 et 2010 d'un soutien financier d'un total de 1,5 milliards d'euros, notamment pour le financement de la réalisation par les entreprises françaises du projet de Ligne à grande vitesse (LGV) "un partenariat technologique et financier exceptionnel entre nos deux pays" note François Fillon - et des tramways de Rabat et Casablanca. Pour la période 2010-2012 l'enveloppe de financements concessionnels de l'Agence française de développement (AFD) sera portée à 600 millions d'euros au minimum (soit 140 millions d'euros de plus que pour la période 2007-2009).

Cette rencontre de haut niveau a également donné lieu à la signature d'un contrat privé, avec la société Transdev, pour l'exploitation et la maintenance du tramway de Rabat, pour un montant de 73 millions d'euros.

Dans le domaine stratégique de l'éducation, le programme d'urgence 2009-2012 pour la réforme du système éducatif marocain sera épaulé par le ministère français de l'Education nationale. Il apportera son expertise dans les domaines prioritaires : formation initiale et continue des enseignants, enseignement privé et le préscolaire, le handicap, la création d'une filière "sport étude", les classes préparatoires aux grandes écoles et la promotion des filières marocaines de référence.

Les deux pays ont également souligné l'importance d'établir un système de certification des étudiants marocains en langue française. La France accompagnera la réalisation de ce dispositif.

Une très large convergence de vues sur les questions internationales

Sur les questions régionales et internationales, les deux chefs de Gouvernements ont noté une "très large convergence de vues", notamment sur la question du partenariat privilégié entre l'Union Européenne et le Maroc quelques semaines après le premier Sommet UE-Maroc qui s'est tenu à Grenade le 7 mars. De par son "statut avancé", le Maroc œuvre à la consolidation de ce partenariat et à la mise en conformité de sa législation par rapport aux acquis communautaires. La France et le Maroc ont par ailleurs réaffirmé leur soutien à l'Union pour la Méditerranée, et "se mobiliseront pour que le prochain Sommet soit l'occasion de passer à une phase de réalisation".

02.JUILLET2010

François Fillon : "Nous voulons accompagner le Maroc dans ses efforts de développement et de modernisation"

Le Premier ministre François Fillon a tenu, vendredi 1er juillet, une conférence de presse avec son homologue marocain, Abbas El Fassi, à l'issue de la 10e rencontre de haut niveau (RHN) franco-marocaine.

François Fillon s'est félicité de l'excellent niveau de coopération franco-marocaine. La France est le premier client, premier fournisseur, premier investisseur et premier bailleur de fonds du Maroc. Le Premier ministre a réaffirmé la détermination du Gouvernement à "accompagner le Maroc dans ses efforts de développement et de modernisation", notamment à travers les efforts de l'AFD (Agence française de développement). Il a cité plusieurs grands projets communs, notamment la construction de la ligne à grande vitesse (LGV) entre Casablanca et Tanger : "un partenariat technologique et financier exceptionnel entre nos deux pays". De "nouveaux champs de coopération" vont être ouverts, notamment en matière de développement durable (développement de l'énergie solaire et éolienne), dans le domaine de l'utilisation pacifique du nucléaire, mais également dans le domaine de la protection sociale et la santé au travail.

ENVOYER PARTAGER EXPORTER

Voir la page de la vidéo >>

02.JUILLET2010

François Fillon : "Le statu quo ne peut pas être un objectif" au Sahara occidental

Le Premier ministre François Fillon a tenu, vendredi 1er juillet, une conférence de presse avec son homologue marocain, Abbas El Fassi, à l'issue de la 10e Rencontre de Haut Niveau (RHN) franco-marocaine. Les deux Premiers ministres ont répondu aux questions des journalistes.

[ENVOYER](#) [PARTAGER](#) [EXPORTER](#)

[Voir la page de la vidéo >>](#)